RÉF MMI37PL

BACHELOR
Technicien•ne spécialisé•e en maintenance avancée



FORMATION EN ALTERNANCE | **NIVEAU 6**

LIEUX DE FORMATION

ISTRES | CFAI Provence Pôle Formation UIMM Sud
CANNES | Lycée Jules Ferry
LA SEYNE/MER | Lycée Paul Langevin

RNCP 35617

MÉTIER

Le. la technicien.ne spécialisé.e en maintenance avancée est un cadre intermédiaire en maintenance industrielle, entre le technicien supérieur et l'ingénieur. Son domaine d'expertise est le maintien et l'amélioration des équipements de production (sécurité, disponibilité, fiabilité, maintenabilité) en lien avec l'usine du futur et les technologies émergentes.

Son métier s'exerce dans des entreprises industrielles de tous secteurs d'activités de production de biens ou de services quels que soient la taille de l'entreprise et les procédés de fabrication (lignes de production, procédés de transformation, assemblage/montage, conditionnement...).

SECTEURS CONCERNÉS : La maintenance concerne tous types d'entreprises industrielles (automobile, métallurgie, agroalimentaire, bois-papier-carton, cimenterie...) et tous les procédés de fabrication utilisés (assemblage, conditionnement, fabrication). Le technicien peut aussi travailler dans une société de service spécialisée dans la maintenance ou pour un fabricant de biens d'équipements pour lequel il assure le service après-vente.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Mesurer et analyser les paramètres techniques et/ou indicateurs de performance des équipements d'une ligne ou d'un ilot de production dans un objectif de sureté de fonctionnement (sécurité, disponibilité, fiabilité, maintenabilité)
- Évaluer les risques et impacts liés à la dérive des équipements d'une ligne ou d'un ilot de production (qualité, sécurité, productivité, environnement)
- Diagnostiquer la ou les causes d'une dérive ou d'un dysfonctionnement des équipements d'une ligne ou d'un ilot de production
- Définir des méthodes ou solutions techniques d'amélioration de maintenance agissant sur les domaines : sécurité, disponibilité, fiabilité, maintenabilité
- Coordonner les actions de maintien en conditions opérationnelles ou d'amélioration des équipements d'une ligne ou d'un ilot de production en lien avec la fonction maintenance
- Assurer le suivi économique de l'activité de maintenance des équipements d'une ligne ou d'un ilot de production

PROGRAMME

- Contexte de l'Industrie du futur
- Conduite et diagnostic d'une ligne de production
- Collecte et analyse de données
- Stratégies et optimisation de maintenance
- Intégration et mise en œuvre de nouvelles technologies (robots/ cobots, AGV, supervision, ...)
- Management d'équipe

La formation est structurée autour de projets visant à mettre en application les principes, méthodes et outils. Compte-tenu du contexte international, une partie de la formation s'effectue en anglais

DURÉE ET ORGANISATION

Formation en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, dispositif Pro A.

Durée : 1 an | 455 heures de formation
Alternance : 3 sem. en entreprise | 1 sem. en centre de formation
Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel. Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

COÛT

Formation prise en charge par l'entreprise d'accueil et rémunérée pour le candidat (selon type de contrat)

VALIDATION

BACHELOR- Technicien spécialisé en maintenance avancée

BACHELOR
Technicien•ne spécialisé•e en maintenance avancée

Code diplôme : 26X25001

CONTACT ISTRES
Frédéric BEGA
06 21 69 09 31
bega@cfaiprovence.com

CONTACT CANNES
Murielle BOITEAU
06 07 67 40 79
boiteau@afpiprovence.com

CONTACT LA SEYNE/MER
Sabrina GRAFFEO
06 17 49 46 71
graffeo@afpiprovence.com

ADMISSION

Public

- Être âgé de plus 18 ans*.
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former Pro A (nous consulter).

Pré-requis d'entrée en formation

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat :

- Être titulaire d'un Bac+2 domaine industriel.
- Validation des acquis professionnels pour les non titulaires d'un bac+2

Qualités requises : Polyvalence | Capacité à intégrer une équipe | Capacité d'adaptation à l'imprévu | Communication

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat d'apprentissage.

Délais d'accès

En fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage, ASP.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les prérequis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Étude de l'intégration avec le référent handicap du centre).

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

Les candidats•es sont présentés•ées aux épreuves générales et techniques du BACHELOR- Technicien spécialisé en maintenance avancée, certificat délivré par Union des industries et métiers de la métallurgie.

POURSUITE D'ÉTUDES & DÉBOUCHÉS

- Ecoles d'ingénieur

Exemples de métiers : Technicien | Chef d'Equipe | Chargé, Adjoint, Responsable de maintenance industrielle

Inscriptions sur
www.formation-industries-paca.fr

UIMM PÔLE FORMATION SUD
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

Certifié

En partenariat avec

CODE UAI : 0131782S - Numéro de déclaration activité : 93131605713 - **CFAI-Provence** : Réalisation de formations en apprentissage de niveau 4 et 5, en nos murs ; Gestion administrative de formations de niveau 4 et 5 dispensées par des écoles partenaires ; Gestion de formations de niveau 7 dispensées par des écoles partenaires
AFPI-Provence : Gestion de formations continues et en alternance de niveau 6 et 7 dispensées par des écoles partenaires ; Conception et réalisation des autres formations continues.